



UN BILAN GAGNANT

Dossier de presse

Bilan du plan **France Relance**
dans le département
de la Vienne

21 septembre 2021

Dossier de presse

p.4

Édito

p.6

Introduction

p.8

Écologie : pour une relance verte et durable

p.12

Compétitivité : pour un soutien aux entreprises et aux salariés

p.14

Cohésion : pour une relance qui se veut avant tout sociale et territoriale

p.17

Culture

p.18

Suivre le déploiement du plan de relance

LE PLAN DE RELANCE

ET SA DÉCLINAISON DANS LA VIENNE

ÉDITO



Il y a un an, le plan France Relance était annoncé par le Premier ministre. Face à la crise économique provoquée par la pandémie de coronavirus, le Gouvernement a souhaité apporter un soutien massif à l'économie française. 100 milliards d'euros ont ainsi été mobilisés très rapidement afin d'aider tous les acteurs économiques à retrouver au plus vite leur activité d'avant-crise. Ce faisant, le Gouvernement visait aussi à protéger les emplois des Françaises et des Français, comme il l'avait fait au plus fort de la crise, en déployant des mesures d'urgence d'une ampleur inédite.

Plus tard, une part conséquente du plan a été mise en oeuvre, dans tous les territoires. Entreprises, collectivités locales, associations, particuliers : beaucoup ont su se saisir de cette opportunité pour mener à bien des projets qui façonneront la France de demain. **Dans la Vienne**, ce sont près de **200 millions d'euros** qui ont été distribués pour soutenir **des centaines de lauréats** dans tout le département. Des fonds qui bénéficieront à tous les Viennois dans leurs vies quotidienne et professionnelle, et qui complètent l'intervention massive de l'État au coeur de la crise.

De projet en projet, c'est une transformation profonde et durable de la Vienne qui se dessine. Au plan de la compétitivité, des dizaines d'entreprises du département ont pu engager leur modernisation ou leur extension, en achetant de nouvelles machines, en se numérisant, ou en investissant dans de nouvelles installations.

Conjugué à l'importante baisse des impôts de production, ce soutien leur permettra, demain, de maintenir ou renforcer leur position sur les marchés français et internationaux.

La transition écologique du département a également été accélérée. Des milliers de personnes ont pu investir dans un nouveau véhicule propre, ou dans la rénovation de leur logement. L'État et les collectivités territoriales ont également pu financer d'indispensables travaux pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments.

Enfin, au travers de dizaines d'initiatives, la cohésion sociale et territoriale de la Vienne a été renforcée. Des milliers de jeunes ont été accompagnés vers l'emploi, par le soutien de leurs employeurs ou par un suivi personnalisé. Des associations, qui luttent contre la pauvreté ou contre l'isolement ont vu leurs projets financés.

Autant de thèmes abordés par l'État via les dispositifs du plan France Relance pour préparer la France de 2030 et dont les acteurs locaux ont su se saisir.

Notre engagement collectif a permis d'amorcer ce rebond. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué et qui contribueront, dans les semaines et mois à venir, à la réussite de la relance dans la Vienne.

La préfète de la Vienne
Chantal CASTELNOT

Introduction



Le Gouvernement a présenté en septembre 2020 un plan de relance historique de 100 milliards d'euros visant à redresser durablement l'économie française et à la transformer en investissant dans les secteurs d'avenir.

France Relance s'articule autour de 3 priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Ce sont au final près de 270 dispositifs différents au service de tous (entreprises, associations, Etat, collectivités, hôpitaux, bailleurs sociaux, établissements d'enseignement, particuliers, etc.)

De nombreux dispositifs sont encore ouverts. Le calendrier complet des appels à projets est disponible sur le site de la préfecture (www.vienne.gouv.fr).

Un an de déploiement du plan France relance avec 199 millions d'euros au bénéfice des Viennois

Face à la crise du Covid-19, le Gouvernement a mis en place de manière immédiate :

- Des mesures d'urgence, dès mars 2020, pour protéger les entreprises et les salariés.
 - à fin juillet 2021, 9 500 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité pour 131 M€.
 - depuis mars 2020, 7 300 entreprises ont sollicité de l'activité partielle pour plus de 73 000 salariés et 140 M€ ont ainsi été versés pour préserver l'emploi.
 - 3 195 entreprises ont bénéficié d'un prêt garanti par l'État (PGE) pour un montant de 480 M€.
- Un plan de relance de 100 Md€, mis en œuvre depuis l'été 2020, pour une économie plus écologique, compétitive et solidaire.
- Un accompagnement de sortie de crise, avec un comité de pilotage départemental installé le 21 septembre 2021, pour les entreprises en situation de fragilité.

Enfin, comme annoncé par le Président de la République lors de son allocution le 12 juillet 2021, un plan d'investissement sera présenté courant octobre afin de préparer la France de 2030, de consolider l'émergence de nouvelles filières industrielles à haute valeur ajoutée, la diversification des chaînes de valeur technologiques et le développement des compétences nécessaires à leur expansion.

Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 Md€, soit un tiers du budget annuel de l'État.

Le plan France Relance a pour vocation de susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse, celles et ceux qui souhaitent se reconvertir ou acquérir de nouvelles compétences. Il doit aussi permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

La relance est aussi, et surtout, sociétale. Solidaire, sociale et territoriale. 36 Md€ sont ainsi alloués à l'objectif cohésion du plan (emploi des jeunes, aide aux plus modestes et aux collectivités territoriales, Ségur de la santé...).

Les 3 priorités du plan France Relance

- Écologie : **30 Md€**
- Compétitivité : **35 Md€**
- Cohésion : **35 Md €**

La Vienne bénéficie pleinement des mesures du plan France : **199 M€ mobilisés**

- Écologie : **51 M€**
- Compétitivité : **68 M€**
- Cohésion : **80 M€**

Écologie

MaPrimeRenov'

Depuis 2020, ce sont **3 828 particuliers de la Vienne** qui se sont saisis de MaPrimeRenov' pour réaliser des travaux et ainsi réduire l'empreinte carbone de leur logement.

11 M€ d'aides de l'État ont été mobilisés à ce titre. Montant des travaux : 44 M€.



Verdissement des véhicules pour les particuliers

France Relance a accompagné les habitants de la Vienne dans le verdissement de leur véhicule automobile avec un total de **1 438 primes à la conversion** et **1 892 bonus écologiques** attribués depuis juillet 2020. Le montant des primes à la conversion des véhicules légers versées depuis le 1er janvier 2021 à des bénéficiaires résidant dans la Vienne s'élève à 1,5 M€ et le bonus écologique s'évalue à hauteur de 752 000€.

Soutien à la Rénovation thermique/énergétique des bâtiments de l'État

France Relance mobilise **20,5 M€ pour la rénovation de 35 bâtiments de l'État**, pour un meilleur confort des agents et des usagers :

- L'Université de Poitiers ;
- Le CROUS de Poitiers pour améliorer le lieu de vie des étudiants du département ;
- Les casernes de gendarmerie de Poitiers, Châtelleraut, Valence en Poitou ;
- L'Institut national de recherche pour l'agriculture l'alimentation et l'environnement ;
- Le commissariat de Poitiers ;
- Le Rectorat de Poitiers ;
- La préfecture de la Vienne ;
- La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Nouvelle-Aquitaine.

Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales

Concernant la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales (DSIL – Dotation de soutien à l'investissement local – rénovation énergétique), France Relance a participé à un soutien financier à hauteur de **4,2 M€ pour 13,6 M€ de travaux**.

De plus, 7 projets ont été validés dans le cadre de la DSID (Dotation de soutien à l'investissement départemental) avec un **soutien total de 2,9 M€** pour un **investissement de 5,6 M€**.

Écologie

Quelques exemples : rénovation thermique des écoles de Poitiers, mise en conformité thermique des salles de classe de Champagné-Saint-Hilaire, rénovation thermique de l'école élémentaire de Lençloître...



Dispositif Friches

Au titre du fonds friche, le territoire de la Vienne s'est vu octroyer un **soutien de 5M€** d'aide pour un montant total d'investissement de plus de 13M€.

3 projets sont lauréats :

- Réhabilitation de l'ancien ensemble scolaire Paul Bert à Châtellerauld
- Déconstruction en centre-ville d'un immeuble vétuste au 2-6 rue Colbert à Châtellerauld
- Requalification du site industriel Federal-Mogul à Chasseneuil

Une seconde édition de cet appel à projet en Nouvelle-Aquitaine pour le « recyclage foncier des friches » s'élève à 29,5 M€. Les dossiers sont à déposer pour le 8 octobre 2021.

Programme national Ponts

Ce programme, inscrit dans le cadre de l'ANCT et piloté par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), vise à accompagner les territoires dans l'entretien et la modernisation de leurs infrastructures. Au niveau national, 40 M€ sont consacrés à ce programme. Dans la Vienne, **197 communes sont éligibles, 46 sont inscrites.**

Maires bâtisseurs

Ce dispositif vise à accélérer la reprise de la construction en encourageant la réalisation de programmes de logements denses pour une utilisation plus efficace du foncier constructible. Il s'agit d'une aide automatique qui se déclenche par remontée des données de construction.

Données provisoires : **6 communes du département sont éligibles pour 11 opérations de construction et un montant d'aide calculé de 377 000 €.**

Réhabilitations de logements locatifs sociaux (LLS) couplées à une rénovation thermique : **3 opérations retenues** avec le bailleur social Habitat de la Vienne pour un total de 39 logements LLS (**subvention de 156 000 €**).

Écologie

Jardins partagés et collectifs

Ce dispositif concerne des initiatives de jardins partagés ou collectifs qui visent la production de produits frais pour les habitants, non commercialisée et limitée à un usage familial.

90 000 € sont disponibles dans la Vienne pour ce dispositif.



Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Les PAT ont pour objectif de lutter contre la précarité alimentaire, réduire le gaspillage, éduquer les plus jeunes, renforcer, diversifier et sécuriser l'approvisionnement local.

Le projet alimentaire territorial de Grand Châtelleraut est lauréat de l'appel à projets PNA 2020-2021 concernant les PAT émergents. Il **bénéficie d'une aide de 77 500 €.**

Dans le cadre de l'appel à projets « Projets d'investissement dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux de Nouvelle-Aquitaine » (mesure 13B du plan France Relance), la SAS ECOLIEINCE bénéficiaire d'un soutien sur un projet qui porte sur la construction et l'équipement d'un outil industriel de transformation 100 % bio sur la commune de Genouillé. Ce projet entre dans le cadre des actions du **projet alimentaire territorial de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers. La subvention accordée s'élève à 686 643,65 €.**

Dispositif ADEME : L'économie Verte et circulaire

Des aides aux recycleurs / modernisation des centres de tri et recyclage :

- Poitou Polystyrène : 60 000 €
- Deville technical Plastic Components : 9 873 €
- Metal fer environnement : 185 130 €

Innovation soutien des entreprises engagées pour la transition écologique :

- Celoz – projet TUIL UP : 100 000 €

Dispositif tremplin dédié aux entreprises finance les études climat, l'éco-conception, l'économie circulaire et la gestion des déchets ou la chaleur et le froid renouvelable pour les bâtiments industriels :

- 10 entreprises soutenues pour un montant de 134 428 €.

Transition agricole

Le plan protéines végétales

il vise à réduire la dépendance de la France aux importations de protéines végétales des pays tiers, à permettre aux éleveurs d'améliorer leur autonomie pour l'alimentation de leurs animaux, et à encourager les Français à augmenter leur consommation de protéines végétales, pour répondre aux nouvelles recommandations nutritionnelles.

- 13 dossiers ont été retenus à ce stade pour le département de la Vienne avec un montant d'aide de 197 000 €.

Prime à la conversion des agroéquipements

Il s'agit de doter les agriculteurs de matériels plus performants en matière environnementale, permettant une agriculture plus sobre en intrants (notamment en produits phytosanitaires) et en ressources (par exemple en eau), ce qui est une priorité.

- 105 dossiers ont été acceptés dans la Vienne pour un montant d'aide des dossiers acceptés de 1,4 M€.

Renouveler et développer des agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique et à l'adaptation au changement climatique

Il s'agit d'une aide à l'investissement dans le matériel pour faire face aux principaux aléas climatiques que sont en particulier le gel et la grêle.

- 10 dossiers ont été validés pour un montant de subvention Etat de 70 000 €.

Renouvellement forestier

Il s'agit d'un dispositif géré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans un objectif de renouvellement de peuplements pauvres ou vulnérables au changement climatique, avec un taux d'aide de 60 %.

- 10 dossiers reçus à ce jour représentant environ 206 000 € de subventions (dépôt des dossiers via le GIP ATEGERI)

Plan de modernisation des abattoirs

- 1 projet a été sélectionné dans la Vienne pour un montant d'aide demandée de 506 159 € – SARL Domaine de Rouilly (société MITTEAULT).

Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie

Plusieurs dossiers ont été retenus. 110 500 € sont disponibles dans la Vienne pour ce dispositif :

- SPA de Poitiers pour divers travaux permettant l'amélioration des conditions d'accueil des animaux et la gestion des risques sanitaires ;
- Association Equipaix pour l'achat d'un van ;
- Association École des chats libres de Poitiers pour l'achat de divers matériels pour améliorer les conditions d'accueil des animaux.

Compétitivité



France Relance, un soutien fort à l'industrie de la Vienne

17 entreprises ont bénéficié de soutien pour près de **10 M€** pour réaliser des investissements :

- 8 entreprises au titre du **fonds de soutien pour l'accélération des investissements** sur les territoires : PoEthic, Papeterie du Poitou, SARL Maquignon Frères, Danisco, Stilz, Bières de Montmorillon, IMS FRANCE-Chasseneuil du Poitou, Moulins Soufflet SA.
- 6 entreprises au titre des **fonds de modernisation des secteurs aéronautiques et automobiles** : ACH, ABC, Forsee Power, Europe Technologies, Adial pour l'aéronautique et Magneti Marelli pour l'automobile.
- 3 entreprises au titre des **projets « Résilience »** visant à soutenir les secteurs industriels stratégiques : Eurofins-Cerep, Coulot Decolletage, Biosynthis SARL

Industrie du futur

42 premiers dossiers ont été retenus pour 5,1 M€ de subventions représentant 16,5 M€ d'investissements (guichet 2020).

Soutien à l'investissement industriel dans les territoires et secteurs industriels stratégiques

France Relance accompagne les entreprises à l'export, pour renforcer le lien à l'international.

11 entreprises de la Vienne ont bénéficié des « chèques export » et du dispositif VIE (Volontariat international en entreprise), pour les encourager à continuer de prospecter à l'international.

Fiscalité

Baisse des impôts de production des entreprises : 50 M€.

Compétitivité

Mise à niveau numérique des PME/ETI/TPE

Dispositif chèque numérique

Il s'agit d'une aide sous forme de subvention (500 €). **530 chèques France Num** ont été accordés dans la Vienne pour accompagner la transformation numérique des entreprises.

Accompagnement numérique des entreprises

Il s'agit d'évaluer la maturité numérique de l'entreprise et de l'accompagner dans sa transformation.

À ce jour, **743 diagnostics** ont été réalisés par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Vienne.



Cohésion

Soutien aux projets locaux

Dans la Vienne, **76 lauréats** ont été annoncés dans le cadre de l'investissement local pour un soutien total accordé de **26 M€**, ainsi que d'une compensation des pertes de recettes des collectivités à hauteur de 9,5 M€.



Accord départemental de Relance

L'accord départemental de relance a été signé entre la préfète de la Vienne et le président du Conseil départemental le 28 avril 2021. Il prévoit sur 2 ans un soutien financier de l'État au profit du conseil départemental de la Vienne de 6,2 M€.

Séjour de la santé

- 3,2 M€ pour l'investissement au quotidien en 2021.
- 17,3 M€ pour la restauration des capacités financières des établissements de santé.

Emploi

France Relance offre des perspectives aux jeunes à travers le plan **#1jeune1solution**.

Depuis le lancement du dispositif, près de **5 375 entreprises de la Vienne** ont bénéficié de ce plan, au profit de plus de **7 486 jeunes** dont :

- 3 428 primes à l'embauche des jeunes (AEJ)
- 3 796 aides à l'embauche en apprentissage
- 265 aides à l'embauche en contrat de professionnalisation



Cohésion

Par ailleurs :

- 2 134 jeunes entrés dans le dispositif PACEA
- 530 bénéficient de la Garantie jeunes
- 119 parcours emploi compétences jeunes (PEC Jeunes)
- 137 contrats initiative emploi jeunes (CIE Jeunes)
- 74 emplois francs
- 1 289 services civiques
- 12 dispositifs Sesame
- 103 aides à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif au déploiement de plateformes de transition professionnelle, 5 projets ont été retenus pour déployer dans la Vienne le dispositif « Transitions collectives » prévu par France Relance.

Une plateforme départementale unique permet d'articuler l'ensemble des projets et acteurs de l'économie, de l'emploi et de la formation.

Soutien aux personnes en grande précarité

Appel à projets du plan France Relance en faveur des associations : **3 projets ont été retenus pour un montant total de soutien de 274 800 €.**

Volet alimentation locale et solidaire

Un total de 108 560 € attribués sur 3 dossiers :

- Banque alimentaire : 60 000 € - achat véhicule frigo et étude préliminaire à l'aménagement de nouveaux locaux
- Vienne Moulière Solidarité : 21 000 € - achat de matériel pour mise en culture en jardin et verger (motoculteur...)
- CUMA Mont Terroir : 27 560 € - achat d'un véhicule frigo.

Fonds de développement pour l'inclusion

En 2020, le FDI Rebond est mis en oeuvre avec l'objectif de compenser les pertes d'exploitation des Structures d'Insertion pour l'Activité Économique (SIAE) et les surcoûts liés à l'équipement en protections sanitaires (axe 1), ainsi que soutenir le développement et la transformation économique des SIAE (axe 2).

- axe 1 représente un montant estimé de 799 322 €
- axe 2 représente un montant estimé de 579 613 euros (14 projets départementaux).

En 2021, le Fonds de développement pour l'inclusion : **10 lauréats pour 245 897€.**

Cohésion

Transformation numérique des territoires

30 conseillers numériques vont être déployés dans la Vienne, dans un premier temps par des structures publiques, pour **une enveloppe de 1,5 M€**.

Numérique et éducation

Dans le cadre de la continuité pédagogique, ce sont **79 communes** qui ont été sélectionnées dans la Vienne pour la première instruction de l'appel à projets pour le socle numérique dans les écoles élémentaires, pour un **soutien de 600 000 €**.

La Vienne fait partie des 10 départements supplémentaires retenus pour le programme TNE, Territoire Numérique Éducatif. **Il est prévu 17 M€ sur 3 ans**.



Les routes

44,2 M€ de crédits France Relance sont prévus pour moderniser le réseau routier national en Nouvelle-Aquitaine, dont **13 M€ consacrés à la sécurisation des carrefours RN10 dans la Vienne**.

Culture

La culture a été durablement touchée par la crise sanitaire et les confinements successifs. En plus des mesures d'urgence, le Gouvernement a annoncé, le 3 septembre dernier, un plan de relance comportant un volet dédié à la culture et doté de 2 Md€.

Ce volet se décline en cinq grandes priorités : la relance du patrimoine, la reconquête du modèle français de création et de diffusion artistique, le soutien de l'emploi artistique, la modernisation des filières culturelles et la mise en place d'une stratégie d'avenir pour l'ensemble des industries culturelles et créatives.



Livres

Soutien à l'acquisition auprès des librairies pour les bibliothèques, dans le cadre du plan de relance livre.

- 11 communes concernées pour un montant global de 54 162 €.

Spectacles vivants

Plan de relance spectacle vivant hors musique

- 95 bénéficiaires, pour un montant global de 200 623 €.

Musique

Les aides d'urgence accordées par le Centre National de la Musique

- 10 bénéficiaires, pour un montant global de 131 103 €.

Cinéma

Les aides tous dispositifs confondus du Centre National du Cinéma et de l'image animée

- 17 bénéficiaires, pour un montant global de 717 453 €.

Culture – Investissement

La Scène Nationale de Poitiers – TAP, grâce à un **soutien de 100 000 €**, va renouveler son parc de matériels informatiques et son serveur, afin de réaliser des économies réelles quant à la gestion des ressources et réduire son empreinte écologique.

Cette aide de l'État s'inscrit dans le cadre du « fonds de transition écologique » du plan de relance culture – investissement.

Enseignement supérieur

Des crédits exceptionnels accompagnent **8 établissements** en Nouvelle-Aquitaine amenés à repenser leurs modes de transmission (cours en distanciel pour les étudiants), avec des outils adaptés (captation, réseau wifi amplifié, mise à disposition de matériels informatiques...), dont 2 dans la Vienne :

- **Pôle Aliénor** (Poitiers) – enseignement supérieur musique, à hauteur de **15 000 €**
- **EESI** – École Européenne supérieure de l'image (Poitiers et Angoulême), à hauteur de **30 000 €**.

FRAC (fonds d'acquisition)

L'enrichissement des collections des FRAC a pour but de soutenir les artistes – auteurs de la filière « arts visuels » à l'échelle nationale et internationale, en améliorant les conditions d'achat (prise en compte des droits d'auteur et de monstration dès l'entrée de ces œuvres dans les collections des FRACs).

Une enveloppe globale de 215 000 € sera répartie entre les trois FRAC implantés en Nouvelle-Aquitaine

- FRAC Nouvelle-Aquitaine MECA (Bordeaux) : 80 000 €
- FRAC Artothèque Nouvelle-Aquitaine (Limoges) : 80 000 €
- FRAC Poitou-Charentes (Angoulême (16) – **Linazay (86)**) : **65 000 €**.

Suivre le plan de Relance

Tableau de bord

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois sur le site www.planderelance.gouv.fr un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance.

Ce dernier présente, pour une quinzaine de mesures emblématiques du plan de relance, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

Cartographie

Les cartographies permettent d'observer pour une quinzaine d'indicateurs, le déploiement du plan à l'échelle de chaque département.

- <https://www.planderelance.gouv.fr/cartographies>

Site internet

Des informations plus détaillées sur les mesures de France Relance sont à retrouver sur la page « France Relance » du site de la préfecture :

- <https://www.vienne.gouv.fr/Actualites/Deploiement-de-France-Relance-dans-la-Vienne>
- <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Grands-dossiers/Le-plan-de-relance-en-Nouvelle-Aquitaine>

Les portraits de la relance

Partout en France, des entreprises, collectivités, particuliers ont déjà bénéficié du plan France Relance. Avec eux, le plan France Relance prépare la France de demain.

Les portraits de la relance illustrent l'ancrage territorial du plan et les bénéfices générés localement : créations d'emploi, développement économique, amélioration, de l'empreinte écologique...

A fin juin 2021, près de 300 portraits de la relance sont répertoriés, représentant tous les départements et les trois axes de France Relance.

- <https://www.gouvernement.fr/portraits-de-la-relance>

Contact presse :

Cabinet de la préfète
Bureau de la communication interministérielle
Mél : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

www.planderelance.gouv.fr

